



**Dans l'Éducation nationale :
Moyens, salaires, conditions de travail, amplifions la mobilisation !
Grève et manifestation le mardi 31 mars**

Depuis plusieurs mois, nos organisations FSU, UNSA Éducation, CFDT Éducation Formation et Recherche Publiques, CGT Educ'Action et SUD Éducation dénoncent **les choix budgétaires du gouvernement : suppressions d'emplois et blocage de toute revalorisation salariale. Ces choix ne peuvent que dégrader encore davantage un service public d'Éducation déjà exsangue.**

Pour notre département, ce sont 16 équivalents temps plein (= ETP = moyens horaires d'enseignement correspondant à un poste d'enseignant·e) qui sont supprimés dans le 1^{er} degré public, ainsi que 34 ETP dans les collèges et 11 ETP dans les lycées publics du département.

Suite aux 2 CSASD (comité social d'administration spécial départemental = instance consultative sur la gestion des moyens alloués) qui se sont tenus hier et aujourd'hui, nous savons que cela se traduit par 31 fermetures de classes (contre 15 ouvertures) dans les écoles et par 13 fermetures de postes en collèges, de 10 en lycées généraux et technologiques et de 2 en lycées professionnels (soit un total de 25 postes supprimés dans le second degré public du département, le différentiel avec les ETP s'expliquant par la suppression de blocs de moyens provisoires qui sont aussi des moyens d'enseignement mais... provisoires).

Nous nous mobilisons pour :

- **L'annulation des fermetures de classes**
- **Des ouvertures de classes partout où c'est nécessaire**
- **L'annulation des 16 retraits d'emplois dans le 1^{er} degré public ainsi que des 34 emplois en collèges et des 11 emplois en lycées.**

L'intersyndicale FSU, UNSA Éducation, CFDT Éducation Formation et Recherche Publiques, CGT Educ'Action et SUD Éducation appelle les personnels à faire grève et à se rassembler le mardi 31 mars à 11h30 devant la Préfecture à Saint-Brieuc pour obtenir satisfaction.

L'intersyndicale appelle les élu·es et les parents d'élèves à se mobiliser et à rejoindre le rassemblement.

L'intersyndicale sera reçue en audience à 12h à la Préfecture.